



Les clôtures

en espaces protégés au titre du code du patrimoine



Claude Monet, *La pie*, détail, 1869, huile sur toile, 130 x 890 cm, Musée d'Orsay, France
Wikimedia Commons



Photographie d'un mur de clôture en schiste dans le département du Maine-et-Loire © UDAP
Maine-et-Loire

Des clôtures adaptées pour préserver le caractère des lieux

La clôture est un dispositif de séparation entre deux espaces. Elle témoigne de l'histoire et des usages d'un territoire. Qu'elle soit champêtre ou urbaine, elle traduit le rapport de l'intérieur de la parcelle avec l'extérieur : volonté de protection ou démonstration.

Les clôtures participent à l'identité locale et à la mise en valeur de l'architecture et du paysage. Elles forment le premier plan à hauteur du regard et prennent une place très importante dans le

paysage urbain, d'autant plus si le bâti est implanté en totalité ou partiellement en retrait. Avec les façades formant un front bâti (éventuellement discontinu), elles constituent l'enveloppe de la rue. Les clôtures ne doivent pas être négligées.

Le Maine-et-Loire présente des murs de clôtures en schiste ou en tuffeau à chaperon de section trapézoïdale très typiques. Ce patrimoine identitaire est fragile. Tous les efforts doivent être faits pour le préserver (entretien, reconstruction).

1 - Comment intégrer sa clôture au paysage ?

Une cohérence est à rechercher avec le contexte bâti et paysager. Celui-ci peut être de nature champêtre ou urbain.

La clôture sur rue :

Cette clôture délimite l'espace public de l'espace privé. Elle traduit le rapport des habitants avec le domaine public. Elle est particulièrement soignée pour préserver l'harmonie de la rue.

La clôture est en cohérence (stylistique notamment) avec le bâti de la parcelle et les autres clôtures de la rue. Il est donc recommandé d'aligner les différentes clôtures, favoriser les mêmes matériaux et teintes.

Les portails d'entrée

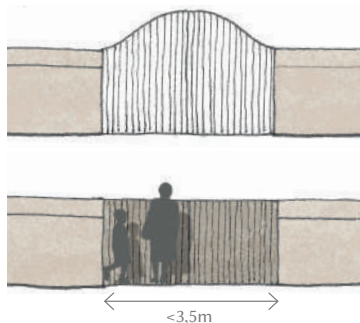
Les clôtures sont accompagnées de portails ou portillons pour entrer dans la parcelle. Leur intégration est renforcée s'ils sont dans la continuité de la clôture et d'une teinte sombre.

Les formes complexes ou courbes sont déconseillées pour le bâti commun. Il est également plus adapté de ne pas dépasser une longueur de 3,50m, sur le modèle des portails anciens pour ne pas dénaturer la rue.

La clôture séparative :

La clôture qui sépare deux parcelles participe également à la qualité du cadre de vie à l'intérieur des îlots. Qu'elle soit sur les côtés ou en arrière de la parcelle, une attention particulière doit être portée.

Entre voisins consentants, des clôtures à porosité sélectives, favorables à la biodiversité, peuvent être mises en place.



Point de vigilance : l'intégration de la clôture à la pente :

Il est plus convenable de faire suivre la clôture en fonction de la topographie du terrain en évitant l'effet de redent qui banalise le paysage.



2 - La dimension écologique de la clôture



Les clôtures peuvent être le support de biodiversité, lieux d'habitats pour la faune et la flore. La préservation de murs de clôture anciens ou de haies végétales participent à la préservation d'espèces vivantes. Ces éléments sont des lieux de rencontres entre le patrimoine et la biodiversité.

La suppression de clôtures abritant des espèces

vivantes, par des réalisations en métal par exemple, tend à minéraliser les espaces et appauvrir la biodiversité du lieu. Au delà de la perte de qualité du cadre de vie, ce changement à des effets négatifs sur le confort thermique, la qualité de l'air, la réduction du bruit, la pénétration des eaux dans le sol, tout en nuisant à la richesse de la biodiversité.

3 - Les différents types de clôtures

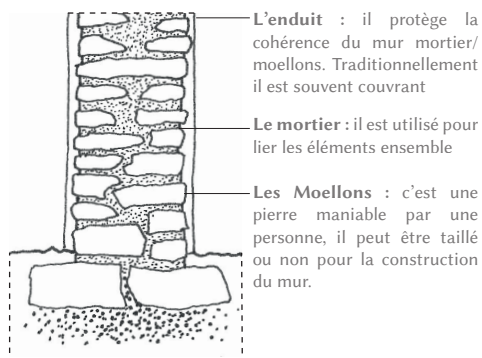
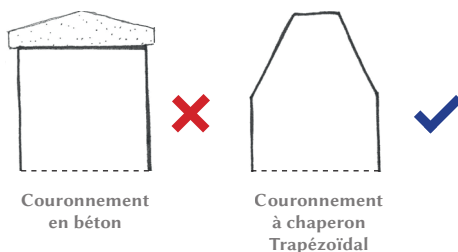
Il existe différentes clôtures selon les spécificités locales, en fonction des matériaux, du contexte urbain ou champêtre, du rapport de la parcelle avec l'extérieur. Une vigilance est à prévoir sur les clôtures traditionnelles existantes, leurs restaurations sont à favoriser pour préserver l'authenticité de l'espace protégé tout en faisant des économies.

Le mur en maçonnerie

Les murs maçonnés se retrouvent dans différents contextes : des centre-bourgs aux clôtures de champs. Il est préférable de conserver le mur existant.

Le couronnement des murs varie en fonction de leur localité. Il est donc conseillé de suivre les caractéristiques pour préserver une cohérence des murs à l'échelle globale du contexte. Une attention est également mise en œuvre pour les détails des nez de couronnement liée à l'écoulement de l'eau.

Traditionnellement, les murs sont en moellons recouverts d'un enduit souvent couvrant à la chaux. L'enduit est non dressé, foncé et de grosse granularité. Les enduits ciment sont à proscrire car ils empêchent le mur de respirer; cela peut engendrer des désordres structurels. Les murs en pierre de taille ne sont généralement pas recouverts d'un enduit, cependant leur entretien nécessite une vigilance pour ne pas altérer la pierre. Ceux-ci sont souvent couronné d'un chaperon en pierre de taille cintré.

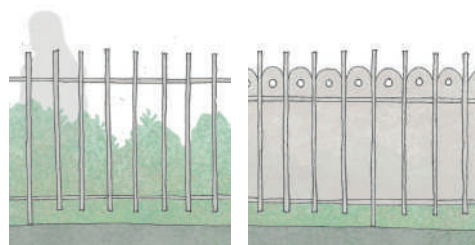


La clôture en ferronnerie sur mur bahut

Les grilles métalliques se trouvent davantage en contexte urbain ou en centre bourg. Plus sophistiquées, elles accompagnent généralement des constructions d'un registre plutôt soigné. Les grilles se composent d'un barreaudage ajouré dont les éléments sont de sections fines. Les restaurations seront également conseillées car les grilles participent à la spécificité du lieu et sont généralement de bonne qualité.

La conception de nouvelles grilles peut proposer des dessins contemporains et sobres. Des par-

vues peuvent être mis en place en métal ou avec une haie végétale.



Clôture en ferronnerie simple

Clôture en ferronnerie avec festonnage arrondi

La clôture végétale

La richesse d'espèces végétales offre de multiples façons pour séparer des espaces selon les besoins, en s'intégrant de manière harmonieuse avec l'espace protégé. En plus de ses qualités esthétiques, la végétation participe au confort du vivant. Elle permet de créer de micro-climats en régulant les températures, l'infiltration des eaux, la régulation des vents, la qualité de l'air ou la réduction du bruit. Elle participe à la richesse de la biodiversité, même en contexte urbain.

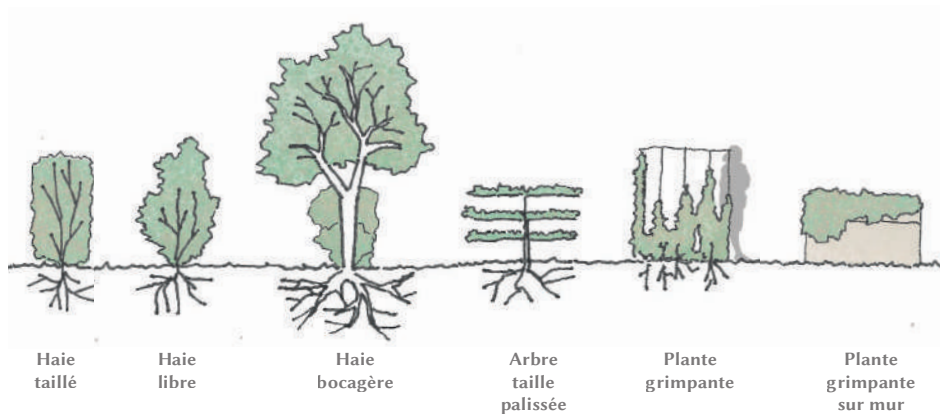
Plusieurs tailles sont possibles pour la haie végétale : la haie taillée donne un aspect plus architecturé et urbain, le port libre renvoie à un contexte champêtre. La clôture végétale est plus respectueuse de la biodiversité. Lorsqu'elle est associée à un autre type de clôture (grillage,

barrière ou muret), il peut être envisagé de positionner le végétal côté rue. Cette disposition est plus favorable à la qualité paysagère en contexte champêtre.

Point de vigilance : les essences

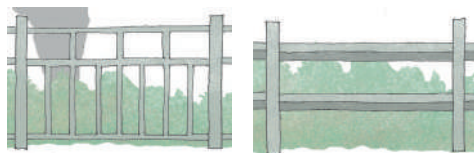
Les essences végétales conseillées sont locales. Les clôtures mono-spécifiques (à part les charmilles en contexte urbain) sont à éviter car elles rendent le paysage banalisant. La composition des haies est au minimum composée de 2/3 de feuillus.

Les essences doivent être mélangées, locales et adaptées au contexte (climat, sol). Les essences exotiques (thuyas, elaeagnus) et horticoles (feuillage panaché) sont à proscrire.



La clôture en béton

En espace protégé, les murs en béton brut ne sont pas favorables pour préserver les caractéristiques du lieu. Les barrières en béton en cohérence et de la même époque de la construction, sur la parcelle sont à conserver à restaurer.



Barrière ouvragée en béton Barrière simple en béton

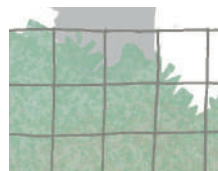
La clôture légère, grillage

Les clôtures légères sont conseillées dans les espaces champêtres. Elles sont peu visibles dans le paysage, il est recommandé de les doubler d'une haie. Le grillage souple simple torsion s'adapte facilement aux terrains en pente.

Le grillage est galvanisé et non plastifié. Dans un contexte très champêtre, il est recommandé de faire supporter le grillage par des poteaux d'acacia refendus.



Grillage simple torsion

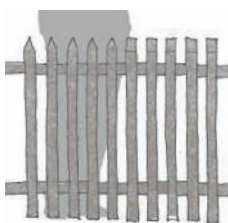


Grillage à mouton

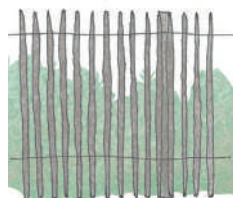
La clôture en bois

Les clôtures en bois permettent une grande diversité de formes et effets de transparence, elles sont ajourées même légèrement. Par leur légèreté, leur mise en œuvre est facilitée. Il conviendra cependant de prévoir son maintien au sol.

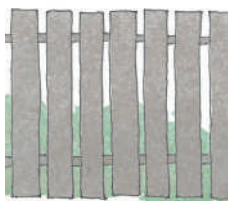
Les clôtures en tasseaux de bois ou ganivelles sont laissées grisantes, non peintes. Quant aux barrières avec un barreaudage en bois, elles seront peintes dans une teinte rompue (gris-vert ou gris-brun), sombres et différentes des menuiseries. Celles-ci sont mieux adaptées dans les espaces urbains ou villageois.



Clôture tasseaux de bois



Clôture en ganivelles



Clôture planches de bois

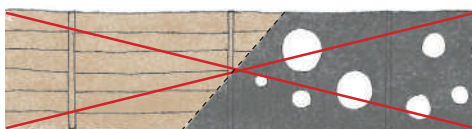
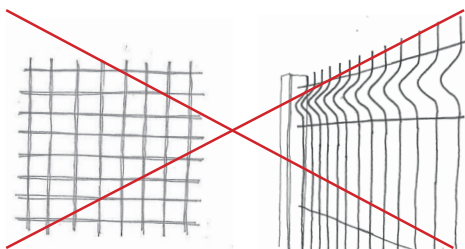


barreaudage en bois peint

Les clôtures à proscrire


Certaines clôtures tendent à nuire à la qualité des espaces protégés. Il est donc recommandé d'exclure celles-ci :

- les grillages rigides, ils traduisent un vocabulaire industriel qui forme une rupture avec le paysage traditionnel
- les panneaux occultant en éléments horizontaux (bois, métal, plastique, béton), les tôles en métal perforées ainsi que les bâches pastiques tendent à banaliser le paysage. On privilégiera les dispositifs en intégration avec le bâti traditionnel pour préserver les caractéristiques de l'espace protégé.



4 - Unité et diversité des clôtures

La clôture est un moyen de différencier deux espaces ou de protéger une zone. Il existe une grande variété de clôtures, tout en conservant une cohérence avec le contexte.

Paramètre de hauteur		
Paramètre de porosité (physique ou visuelle)		clôtures simples ou doublées
— paroi non poreuse - - - - - paroi poreuse		mur bahut : muret maçonné + clôture légère

Economie et autres usages de la clôture

La multiplication des clôtures dans une rue risque de provoquer une perte de la qualité de celle-ci en produisant un effet de couloir. Pour limiter cet effet et améliorer la qualité du cadre de vie en élaborant une dynamique dans ses formes et ses usages, il est conseillé de rapprocher le bâti le long de la rue. Ainsi l'économie de la clôture participe à une meilleure qualité du paysage de la rue.

Les autres dispositifs de séparation

La clôture n'est pas le seul dispositif de séparation. D'autres solutions sont possibles pour marquer la différence d'usage d'un espace. Il pourra être envisagé de changer le type du sol pour marquer le fait de changer de statut (public/privé), par exemple en passant d'un sol minéral à un sol végétal.



Des situations à éviter



Une situation à favoriser



Aides aux démarches

La modification d'une clôture est soumise à une déclaration préalable. Les clôtures donnant sur rue ont un impact direct sur la qualité du domaine public. Une vigilance sera prise en compte pour la plantation de végétation : il faut se référer au PLU et code-civil.

Conseils pour le dossier

Le dossier pour la modification ou création d'une clôture montre la relation de celle-ci avec le bâti de la parcelle et avec l'espace public. Il s'agit d'être vigilant aux éléments suivants :

- un plan de situation en précisant le nord et l'implantation des clôtures de la parcelle
- des élévations du projet en précisant les matériaux et les essences plantées
- des photographies de l'existant et du projet, vues lointaines et proches montrant le contexte



Photographie d'un mauvais exemple d'implantation d'une clôture en secteur protégé © UDAP Maine-et-Loire



Photographie d'un bon exemple d'une clôture en secteur protégé © UDAP Maine-et-Loire



Rédaction et conception : Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP) de Maine-et-Loire, Anthyme Poirier, étudiant en architecture

Illustrations : Anthyme Poirier sauf mention particulière © Anthyme Poirier

Année de publication : 2023

Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) des Pays de la Loire
1 Rue Stanislas Baudry,
44100 Nantes

